

55

Commission permanente

Séance du 20 novembre 2023



Rapporteur : M. SOULABAILLE

48733

18 - Environnement

Paysages - Soutien à l'Observatoire de l'environnement en Bretagne pour le projet en scène : les paysages bretons racontés par les habitant.e.s

Le lundi 20 novembre 2023 à 14h19, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous la présidence de Mme COURTEILLE.

Au moment du vote de la présente délibération,

Etaient présents : Mme ABADIE, Mme BIARD, Mme BILLARD, M. BOHANNE, M. BOURGEOUX, Mme BOUTON, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, Mme COURTIGNÉ, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HERVÉ, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, Mme LEMONNE, M. LENFANT, M. LEPRETRE, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUSSET, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SOHIER, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

Absents et pouvoirs : Mme BRUN (pouvoir donné à M. LAPAUSE), M. CHENUT (pouvoir donné à Mme COURTEILLE), M. DÉNÈS (pouvoir donné à Mme LE FRÈNE), Mme FAILLÉ (pouvoir donné à M. BOHANNE), Mme FÉRET (pouvoir donné à M. LEPRETRE), Mme MORICE (pouvoir donné à M. SORIEUX), Mme MOTEL (pouvoir donné à M. MORAZIN), M. PAUTREL (pouvoir donné à Mme BIARD), M. SALMON (pouvoir donné à Mme ROCHE)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 16h35.

La Commission permanente

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2 ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de pouvoirs à la Commission permanente ;

Vu la délibération de l'Assemblée départementale en date du 22 avril 2021 ;

Exposé :

L'Observatoire de l'environnement en Bretagne est un groupement d'intérêt public, né de la volonté conjointe de l'État et de la Région Bretagne en 2007 et rassemblant aujourd'hui des collectivités, partenaires associatifs, et organismes d'Etat.

Il a pour mission d'accompagner la mise en œuvre des politiques publiques de l'environnement dans 2 domaines d'actions : l'accès à la connaissance environnementale et l'observation. Par ses nombreuses productions, l'Observatoire de l'environnement en Bretagne aide au suivi de l'évolution des territoires et des politiques publiques.

Par délibération en date du 22 avril 2021, l'Assemblée départementale a approuvé l'adhésion du Département au groupement d'intérêt public Observatoire de l'environnement en Bretagne (GIP OEB). M. Yann SOULABAILLE a été désigné représentant titulaire à l'Assemblée générale au sein de ce dernier.

Depuis 2019, l'Observatoire en partenariat avec une quinzaine d'institutions bretonnes dont le Département d'Ille-et-Vilaine, construit des indicateurs de paysage dans l'optique de mesurer les évolutions du paysage. En 2022, une enquête régionale « bien-être et paysages bretons » à destination des habitant·es, des élu·es locaux·ales et des professionnel·les du paysage de Bretagne a été lancée dans ce cadre, avec pour finalité de développer des indicateurs sociaux du paysage. Cette enquête est une première en France, et près de 4 000 Bretons ont participé à l'enquête dont plus de 700 Breillien.nes. Les résultats seront publiés fin 2023 et diffusés auprès des territoires bretons.

Pour valoriser cette mobilisation citoyenne, l'Observatoire de l'environnement en Bretagne propose ainsi en 2024 et 2025 des restitutions publiques dans chaque département sous la forme de pièces de théâtre avec l'aide d'une troupe de théâtre et la participation des habitant.es. Des moments "paysage-biodiversité" seront également organisés pour promouvoir les actions breilliennes en faveur des paysages et de la biodiversité (projet annexé).

Le projet global prévoit, à l'échelle de la région, un budget prévisionnel de 100 000 euros. Le plan de financement prévoit une participation de l'Office Français de la Biodiversité à hauteur de 50 %, un auto-financement de l'Observatoire à hauteur de 10 % et la participation des départements, de la Région et de la Direction régionale des affaires culturelles à hauteur de 40 %. C'est dans ce cadre que l'Observatoire de l'environnement en Bretagne sollicite la participation du Département d'Ille-et-Vilaine à hauteur de 10 000 € (budget prévisionnel annexé).

Cette action vise à mobiliser les Breillien.nes de manière innovante sur les questions de paysages, offrir une couverture médiatique sur les actions départementales et promouvoir les intérêts de l'action paysagère auprès des élu.es locaux.ales. Il est donc proposé de soutenir l'Observatoire de l'environnement en Bretagne sur ce projet à hauteur de 6 000 €.

Cette dépense sera imputée au budget annexe biodiversité et paysage sur la ligne 65.738.6568 - enveloppe SENSF005-2020.

Décide :

- d'approuver le soutien financier du Département, pour un montant de 6 000 euros, à l'Observatoire de l'environnement en Bretagne pour le projet " en scène, les paysages bretons racontés par les habitant.es " ;

- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

Vote :

Pour : 54

Contre : 0

Abstentions : 0

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité.**

Transmis en Préfecture le : 27 novembre 2023

ID : CP20231896V4

Pour extrait conforme